

RESUME EXECUTIF DE L'ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET LIMPOBA

Contexte et objectifs de l'évaluation

Dans le cadre de sa mission celle de soutenir, accueillir et accompagner des enfants et des jeunes vivant une situation difficile susceptible de les mettre en danger physiquement, moralement ou intellectuellement que SOS VE Belgique a, financé son partenaire de mise en œuvre des programmes en RDC (SOS VE RDC) afin de mettre en œuvre le projet LIMPOBA, avec un accent sur le développement économique durable et inclusif dans la commune de Kimbanseke.

D'une durée de 2 ans (du 01/12/2020 au 30/11/2022), le présent projet, exécuté dans la ville province de Kinshasa, dans la commune de Kimbanseke, vise à contribuer à un développement communautaire durable et inclusif qui participe à la promotion des droits des enfants les plus vulnérables. Ses principales activités sont : appui des tuteurs en AGR (en nature), regroupement des tuteurs en AVEC et coopératives, renforcement des capacités des tuteurs en gestion d'AGR, en droits de l'enfant, accompagnement des structures communautaires installées.

Arrivée à la fin de sa mise en œuvre, une évaluation finale externe a été jugée nécessaire pour assurer la transparence et la redevabilité vis-à-vis des communautés bénéficiaires, des partenaires et bailleurs. La présente évaluation a été initiée dans le but d'apprécier l'atteinte des résultats du projet LIMPOBA. Elle cherche, en outre, à rendre des comptes et tirer des leçons de la mise en œuvre du projet.

Méthodologie

Pour répondre aux attentes de SOS Villages d'Enfants d'évaluer les 2 critères CAD efficacité et efficacité, la mission a combiné deux approches : une approche qualitative et une approche quantitative. L'évaluation a été participative en impliquant les parties prenantes clés. Un cadrage de la mission a été fait entre le consultant et le commanditaire. Une revue documentaire a été réalisée pour assurer une bonne compréhension du projet. La mission du consultant a animé 13 discussions en groupe (focus group) dont 5 pour les coopératives et 8 à l'intention des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). L'équipe du projet a également répondu été interrogée. Les enquêtes individuelles par questionnaire ont touché 140 tuteurs et 57 enfants. Le recours à l'observation directe a été nécessaire pour vérifier les actions entreprises sur terrain. Avant la collecte des données sur terrain, une équipe d'enquêteurs a été recrutée puis formée sur les thématiques de l'évaluation. L'enquête a couvert tous les 4 quartiers touchés par le projet.

Résultats

Au terme de l'appréciation des résultats dudit projet, les constats suivants sont relevés :

- **Efficacité** : En ce qui concerne l'efficacité, la mission évaluative estime que le projet LIMPOBA a été efficace aussi bien du point de vue du coût d'exécution que des délais prévus pour la mise en œuvre des activités planifiées dès la conception dudit projet malgré les facteurs externes au projet. Financé à hauteur de 210.000 € et 5.491 € pour

l'enregistrement des naissances, le projet LIMPOBA a exécuté 192.927,85 € au moment de la réalisation de l'évaluation, soit un taux d'exécution de 92%. La rigueur de la coordination et la promptitude de l'équipe de la mise en œuvre ont permis la bonne exécution du projet. Les lignes budgétaires ont été respectées. Néanmoins, certaines lignes sous-estimées ont été réajustées sans toutefois impacter le budget prévisionnel. La Covid-19 a perturbé le respect du calendrier établi et a empêché la mise en œuvre des Plans de Développement de la Famille. En outre, elle a occasionné un retard dans la signature d'un accord entre les autorités municipales et l'équipe du projet. Une équipe composée de 4 personnes a été mobilisée pour l'exécution dudit projet. La mission constate un manque au niveau du volet suivi-évaluation du projet car une partie des indicateurs n'ont pas été renseignés lors de l'évaluation à mi-parcours.

- **Efficacité** : les résultats du projet ont été atteints. Il a été difficile de se prononcer sur l'atteinte des valeurs cibles de tous les indicateurs suite à l'absence ou manque des valeurs de référence ou à mi-parcours de certains d'entre eux. Les résultats ont montré que les 140 tuteurs ont perçu des appuis en nature. Le montant moyen obtenu par famille pour l'achat de marchandises est de 82 USD. Le choix de la marchandise à acheter a été opéré par les bénéficiaires eux-mêmes. Présentement, la majorité des familles a un capital de 25 USD. Le capital moyen des tuteurs est de 47 USD. Le paiement de la scolarité des enfants et de soins de santé constituent les deux postes occasionnant la diminution du capital. Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) sont exercées par 96% des tuteurs interrogés. Les familles enquêtées commercialisent diverses marchandises pour subvenir aux besoins (santé, éducation, logement, alimentation) de leurs ménages. **Aussi, 72,1% pensent que les conditions de vie de leurs familles respectives ont été améliorées grâce aux actions initiées par le projet.** Plus de 85% des tuteurs ont été sensibilisés en protection des droits de l'enfant. 8 AVEC et 5 coopératives ont été créées par le projet. Les membres des AVEC cotisent et contractent également des crédits. Certaines AVEC accordent le crédit à leurs membres et peuvent octroyer plus de 50 USD. L'argent emprunté permet aux membres de refinancer leurs AGR ou répondre aux besoins prioritaires des familles (santé, éducation). A la fin du cycle, chaque membre récupère son argent épargné et les intérêts générés par les prêts sont partagés de manière équitable mais tout en tenant compte de nombre des parts qu'a un membre. Les activités des coopératives évoluent lentement.
- **Durabilité** : aucune analyse approfondie de la durabilité n'a été faite car l'évaluation s'est concentrée sur les critères d'efficience et d'efficacité. Les autorités municipales et l'organisation à base communautaire (OBC) UACDK, partenaires clés du projet n'ont pas été rencontrées. Toutefois, une analyse simplifiée de la durabilité a été réalisée en se focalisant sur les déclarations des enquêtés et les observations faites sur terrain. Il sied de noter que la pérennisation des actions d'un projet dépend entre autre de la pertinence des interventions, l'implication des bénéficiaires et l'appropriation des actions par les bénéficiaires. Le projet LIMPOBA est une réponse apportée pour améliorer les conditions de vie des ménages accompagnés pour pouvoir bien prendre en charge leurs enfants. L'approche participative du projet, le renforcement des capacités des familles en gestion financière, en protection de droits de l'enfant constituent des

facteurs pouvant exercer une influence dans la pratique des AGR. La structuration des ménages en groupe est également un facteur favorisant la viabilité des actions. Les activités collectives pourraient continuer si le projet parvient à éradiquer sinon alléger les difficultés que rencontrent les coopératives.

Recommandations :

Au regard des résultats obtenus, les principales recommandations formulées sont les suivantes :

- Elaborer un Plan de suivi-évaluation avant l'exécution du projet tout en renseignant les valeurs initiales des indicateurs du cadre de résultats ;
- Prévoir un accompagnement des structures communautaires (coopératives) pour maximiser les chances de pérennisation de leurs activités respectives ;
- Penser à initier de projets pour une prise en charge de la santé et éducation des enfants afin de permettre aux tuteurs d'économiser les intérêts tirés à partir de leurs AGR ;
- Continuer à sensibiliser les tuteurs sur les autres droits de l'enfant et l'importance d'une prise en charge effective des enfants et sur l'importance demeurer au sein des structures dites communautaires (AVEC et coopératives) ;
- Penser à initier une deuxième phase afin d'intégrer d'autres familles vulnérables.